



En vigueur : 18 décembre 2001

Révision : 15 avril 2019

---

En matière de politique relative aux écoles sans tabagisme le District scolaire francophone du Nord-Ouest se réfère à la Politique 702 - Écoles sans tabagisme telle qu'adoptée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance:

